

Amicale des anciens combattants

Le Comité local fonctionne suivant la loi 1901

Siège social : mairie de SAINT SIMON

Son but est d'entretenir et de renforcer les liens d'amitié, tout en oeuvrant pour la Paix et le devoir de mémoire.

Le Bureau est élu pour un an en décembre.

Le Comité organise en accord avec la mairie les manifestations du Souvenir.